



6 septembre 2022

**CESER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **Grand Est**

Colloque  
« Ruralité :  
Territoires  
ruraux en  
mutation »

---

Foire de  
Châlons

---

6 septembre 2022

AGORA DU CESER

À l'occasion de la 76ème édition de la Foire de Châlons-en-Champagne, le CESER organise une agora qui s'intéressera aux territoires ruraux innovants, dans l'intention de mettre en lumière les expérimentations et les pratiques inspirantes issues de la société civile en action.

Accélérateurs des mutations, les habitants et les habitantes sont pleinement parties prenantes du mieux vivre ensemble. Le CESER souhaite mettre en avant les conditions et les dynamiques qui concourent à construire de nouveaux modèles de développement dans les territoires ruraux.

Il s'agira de témoigner en quoi la coopération, entre les acteurs et les actrices, constitue une des clés de la réussite de ces transformations et contribue au développement local. Regards croisés d'acteurs, d'élus et de chercheurs, nourriront les débats de cette agora.

Ouverture : Marie-Claude BRIET-CLEMONT- Présidente du CESER

Présentation : Denis MATHIS – Géographe, maître de conférences à l'Université de Lorraine

1<sup>ère</sup> table ronde : *Les Ruralités : des territoires dynamiques au cœur des mutations*

- Axel OTHELET – Directeur d'ALTERRE Bourgogne Franche-Comté
- Dominique POTIER – Député de Meurthe-et-Moselle – Président du PETR Terres de Lorraine
- Patricia ANDRIOT – Réseau des Collectivités territoriales pour une Economie solidaire
- Patrick TASSIN – Ancien Président du CESER Grand Est

Témoignage : Philippe SCHWOB – Président du Centre Social MJC Le Vivarium (Villé – 67)

2<sup>ème</sup> table ronde : *Projets innovants en milieu rural : les conditions du succès*

- Béatrice MOREAU – Vice-présidente de la commission Agriculture, viticulture et forêt
- Pierre-Marie GEORGES – Responsable Stratégie et Pôle Médias Association des Maires Ruraux
- Frédéric LEYBOLD – Président de l'Association Française des Premiers Répondants
- Christian GUIRLINGER – Maire de Friauville (54) – Membre du CESER

Clôture : Henri PREVOST- Préfet de la Marne et Marie-Claude BRIET-CLEMONT- Présidente du CESER

**CESER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **GrandEst**

## OUVERTURE DU COLLOQUE

Marie-Claude BRIET-CLEMONT  
Sophie DELONG  
Denis MATHIS



### *Marie-Claude BRIET-CLEMONT, Présidente du CESER*

L'assemblée des socioprofessionnels répond toujours présente pour faire valoir les initiatives inspirantes de la société civile en action auprès de la société civile organisée. Cette 76<sup>e</sup> édition de la foire de Châlons-en-Champagne est placée sous le signe des solidarités et des solutions d'avenir. J'accueille plusieurs parlementaires, ce qui témoigne de la place de la société civile organisée dans la construction des politiques publiques, nationales et régionales. J'accueille également Éric CHEVÉE, Président des CESER de France, compagnon de route indispensable dans ce travail de co-construction et de concertation avec les instances nationales. De plus, la présence fidèle des anciens membres, dont le Président TASSIN, me réjouit. Je souhaite poursuivre les échanges riches de la matinée, où les initiatives inspirantes des territoires ruraux ont été mises en lumière avec des solutions concrètes, des analyses décoiffantes et une participation intergénérationnelle. Ainsi, des solutions économiques, culturelles et sociales ont été apportées à l'enjeu du vivre ensemble. Je salue également la Préfète de la Meuse, ainsi que le Préfet de la Marne, représentant la Préfète de Région.

### *Bruno ROGOWSKI, journaliste et animateur du colloque*

Pourquoi avoir de nouveau choisi le thème de la ruralité, comme l'an dernier ?

### *Marie-Claude BRIET-CLEMONT*

Depuis le CESER Grand Est, en 2016, nos réflexions se sont concentrées sur l'agriculture et ses transformations, ainsi que sur les enjeux des transitions économique, écologique et environnementale. Or la crise sanitaire a accéléré ces transformations. L'année dernière, la ruralité est apparue comme une solution d'avenir. Cette année, il convient de poursuivre cette réflexion, avec des initiatives témoignant d'un dynamisme particulier et de l'engagement citoyen, au cœur des enjeux d'aujourd'hui. D'ailleurs, le CESER engage son groupe de travail prospectif sur les ruralités à l'horizon 2050 en Grand Est. C'est justement dans les Vosges que l'État a mis en place un laboratoire de la ruralité. En outre, la région compte le plus grand nombre de communes rurales dans le kaléidoscope national.

### *Bruno ROGOWSKI*

Le Président de la République lance prochainement le Conseil National de la Refondation afin de « partager les diagnostics à l'échelle de la Nation sur les grands enjeux ». Or le CESER a déjà travaillé sur la question de la refondation, avec une place importante accordée à la ruralité.

### *Marie-Claude BRIET-CLEMONT*

Nous avons produit un rapport et un avis en janvier 2021 (« [100 propositions pour une refondation économique, sociale et environnementale du Grand Est](#) »). Ces propositions, inscrites dans l'agenda 2030 du développement durable, plaident pour repenser les modèles de production et de consommation, pour réorganiser le vivre ensemble et pour l'urgence de réinventer les gouvernances et les pratiques démocratiques. Il s'agit de notre vision régionale de la refondation.

Vendredi, le ministre Jean-Christophe COMBE a plaidé pour de nouvelles solidarités. Samedi, le Président ROTTNER annonçait l'heure des choix et des engagements plus radicaux afin de réussir la transformation imposée par l'urgence climatique. *Il convient de reprendre les propositions de la société civile et de l'associer à cette refondation, et cet après-midi doit contribuer à abattre des murs, construire des ponts et surtout semer l'enthousiasme du faire ensemble.* Aujourd'hui, nous devons passer du dire ensemble au faire ensemble : un beau défi.

### *Sophie DELONG, Présidente de la commission Montagne, ruralité, patrimoine local et patrimoine paysager du Conseil régional*

Jean ROTTNER se montre très soucieux de la ruralité, une part importante de la région Grand Est. Ce matin, Frédéric MATHIAS a pointé les élus et leurs « dispositifs descendants », à juste titre, ainsi que la pertinence du saupoudrage des financements dans les territoires ruraux.

*Pour notre part, il convient de faire changer les choses, et nous en avons la volonté, avec l'appui du CESER.* En effet, la collaboration entre le CESER et la région paraît insuffisante, mais les derniers contacts sont très encourageants.

*Bruno ROGOWSKI*

Avant d'ouvrir la première table ronde, nous accueillons Denis MATHIS (Maître de conférences en géographie, laboratoire LOTERR, Université de Lorraine- Nancy) pour lancer le colloque.

*Denis MATHIS (Maître de conférences en géographie, Université de Lorraine)*

Je vais m'efforcer de dresser le tableau des ruralités, en France et dans le Grand Est. La ruralité représente 32,8 % de la population française et 30 000 communes. Sur les 70 dernières années, la première thématique a porté sur la transformation des systèmes agraires (1945-1970), qui se poursuit encore aujourd'hui. Elle s'est traduite par une diminution du nombre d'agriculteurs. Progressivement, l'interrogation a porté sur les villages vidés de leur population (1970-1990) et les conséquences de ce phénomène (fermeture des écoles, disparition des services publics, etc.). La période 1990-2010 ouvre l'étude de cas de renaissances rurales, souvent en périphérie des villes. Enfin, la période 2000-2022 voit la grande consommation d'espaces ruraux (surface d'un département urbanisée en 10 ans, puis en 7 ans). En effet, la périurbanisation se poursuit avec la population des années 1965-1973, attirée par un foncier abordable. De plus, le *papy-boom* engendre le retour de cette population en retraite. En conséquence, la consommation de l'espace rural s'accélère.

Afin de classer les différents espaces ruraux existant aujourd'hui et issus de ces transformations diverses, de nombreux termes et néologismes sont apparus. Ainsi, les périurbains, avec leurs enfants, font partie des ruraux, tout comme les *papy-boomers*, désormais en retraite. Ainsi, différentes classes d'âge (enfants-adolescents, 30-50 ans, plus de 60 ans) passeront à un moment de leur vie par l'espace rural. Un lien permanent s'établit donc entre la ville et la campagne, selon les trajectoires de vie des populations. Une autre question porte sur l'habiter des populations rurales. Habiter comprend résider, travailler, consommer, se déplacer ainsi que les loisirs et la culture. Or la mobilité des ruraux dépend en grande partie de l'automobile, et souvent de deux véhicules par famille. Ces espaces ruraux sont différents (maison, ancienne brasserie renaissante, commerces de proximité, etc.). On peut les observer et en produire des modèles. On peut réfléchir à leur valorisation dans le cadre d'un projet territorial, et l'on peut ainsi aboutir à la réserve de biosphère Moselle-Sud, soit une démarche de labellisation du territoire. Une telle démarche peut regrouper des acteurs territoriaux, locaux, départementaux, régionaux, dont des associations.

En conclusion, ce territoire rural demeure en transformation permanente, œuvre de pratiques habitantes sur un temps court, mais aussi sur un temps long. Ainsi, *les réflexions que vous lancerez conditionneront les ruralités de ces jeunes enfants qui actuellement périurbanisent, par les choix de leurs parents, et qui, dans 20 ou 30 ans, choisiront entre la ruralité et l'urbain.*

**CESER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **GrandEst**

# Les Ruralités : des territoires dynamiques au cœur des mutations

Axel OTHELET  
Dominique POTIER  
Patricia ANDRIOT  
Patrick TASSIN



Bruno ROGOWSKI

Patricia ANDRIOT, vous êtes chef de projet Ruralité au sein de l'[ANCT](#) (Agence nationale de la cohésion des territoires), élue de Val D'Esnois (Haute-Marne), Vice-présidente du [RTES](#) (Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire), et ancienne conseillère régionale Champagne-Ardenne. Axel OTHELET, vous êtes Directeur d'[ALTERRE Bourgogne Franche-Comté](#) (agence pour l'environnement et le développement soutenable), auparavant Directeur du réseau Citoyens et Territoires Grand Est, docteur en sociologie et enseignant à l'Université (Lorraine et Bourgogne Franche-Comté). Dominique POTIER, vous êtes Député de Meurthe-et-Moselle depuis 2012, Président du [PETR Terres de Lorraine](#) depuis 2004 et Président d'[Esprit civique](#) (cercle politique de réflexion contribuant au renouvellement de l'action publique sur une base humaniste). Enfin, Patrick TASSIN, vous êtes l'ancien Président du CESER Champagne-Ardenne puis Grand Est (2007-2021).

Patrick TASSIN, vous avez été à l'origine du [Prix des solidarités rurales](#). Ce prix a-t-il changé le regard des différents acteurs sur la ruralité et ses potentialités ?

Patrick TASSIN

Incontestablement oui pour les membres du CESER. Pour compléter les propos de M. MATHIS, je précise que la France était un territoire pratiquement exclusivement rural jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec des commerçants locaux, des artisans et quasiment aucun service public. C'est au moment de l'industrialisation que les choses ont progressivement évolué, la ruralité devenant démographiquement minoritaire au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Un développement des services publics s'est également opéré. La paysannerie représentait la moitié de la population active au début du XX<sup>e</sup> siècle, contre 1,7 % aujourd'hui. En conséquence, dans les territoires ruraux, la vie économique a presque disparu. De l'artisanat a survécu, mais les commerces locaux et les services publics ont presque disparu. Pourtant, la population rurale a évolué dans sa composition et, il y a 30 ans, nous avons souhaité observer ces changements. Ainsi, *la création de ce prix, à destination des acteurs locaux, nous a permis de découvrir et de mettre en lumière des actions originales menées dans le secteur rural : culture, artisanat, économie, etc. Notre objectif consistait donc à observer et à valoriser ces actions.*

Bruno ROGOWSKI

Pendant les 30 ans de ce prix, la typologie des projets a-t-elle évolué ?

Patrick TASSIN

Nous avons davantage de recul sur la région Champagne-Ardenne. La Haute-Marne et les Ardennes sont rapidement apparues les départements les plus dynamiques en la matière. De plus, en rendant visite aux acteurs sur le terrain, nous constatons que les prix essaieraient en motivant d'autres acteurs à lancer des initiatives et à candidater au prix.

Bruno ROGOWSKI

À l'origine, les projets portaient essentiellement sur des équipements (internet, etc.), avant de s'élargir au « vivre ensemble la ruralité » de façon intergénérationnelle.

Patrick TASSIN

Effectivement, les premiers projets coïncidaient avec le développement d'internet. Puis, progressivement, les projets se sont orientés vers le vivre ensemble, avec une volonté de créer du lien social entre des populations différentes, dont les néo-ruraux. Le prix repose sur des actions menées par des structures existantes, mais avec la population.

Bruno ROGOWSKI

Patricia ANDRIOT, même si l'urbain et le rural se rapprochent de plus en plus, la ruralité ne risque-t-elle pas de souffrir du cloisonnement entre territoires ruraux et territoires urbains ?

Patricia ANDRIOT

L'une des faiblesses de la ruralité porte sur le regard qu'elle porte sur elle-même et sur un complexe d'infériorité auto-intégré. Je ne nie pas les difficultés matérielles liées à la ruralité, notamment en comparaison des moyens alloués à la politique de la ville, mais, dans la ruralité, nous n'osons pas assez et adoptons une posture d'infériorité par rapport aux territoires urbains. Selon moi, *la ruralité doit changer de regard et de posture. Or la conjugaison des transitions écologique et numérique constitue une vraie chance pour la ruralité*, sous de nombreuses conditions, mais notamment celle de croire en elle-même. Ainsi, la coopération entre territoires ruraux et urbains paraît essentielle. Mais les petites communes ne doivent pas pour autant nourrir de complexes en sollicitant les grandes villes, les départements ou les régions. De plus, il convient également de changer les mentalités, sans recourir aux solutions passées. Par exemple, les maisons France Service ont réinventé les services publics selon une logique différente. De même, pour l'école, la mutualisation des groupes scolaires se justifie. Il en va de même dans le domaine de la santé, avec le problème de la désertification médicale, qui touche tous les territoires, pas seulement la ruralité. Une autre approche s'impose, combinant le parcours de soins. Il s'agit donc d'opérer un changement de vision, et ne pas se contenter de ressortir des solutions passées. Telle est la nécessité pour réinventer la coopération entre territoires ruraux et urbains.

Bruno ROGOWSKI

Axel OTHELET, les mouvements de la population urbaine vers la ruralité, peut-être amplifiés par la crise sanitaire, sont-ils de nature à la dynamiser et à en augmenter son attractivité ? Par ailleurs, cette cohabitation semble-t-elle si naturelle ?

Axel OTHELET

La question de l'exode urbain, précédemment évoquée par Denis MATHIS, n'est pas complètement avérée. Effectivement, le covid et les problématiques liées à l'énergie ont accéléré les mouvements de population, qui demeurent très changeants et restent donc très difficiles à lire. Ainsi Jean VIARD, célèbre sociologue, dit que les mouvements existent depuis toujours dans la population française puisque 50 % des Français ne vivent pas dans leur département de naissance. Il affirme également que 15 % des personnes sont en train de changer durablement de vie. Néanmoins, les différents observatoires constatent que 20 % des urbains aspirent à la ruralité, pour le cadre de vie et la proximité avec la nature et la campagne. *La force du rural se trouve dans la ressource territoriale invisible.*

Bernard PECQUEUR, économiste territorial, explique qu'il incite les élus ruraux à vendre « le vide ». Au lendemain du covid, 1,2 million de Franciliens sont partis, et l'INSEE démontre que 450 000 habitants ont quitté la région Ile-de-France en 2020. Pour sa part, Olivier BOUBA-OLGA observe que les inscriptions scolaires sont plus nombreuses dans les territoires ruraux que dans les métropoles. Bernard PECQUEUR incite donc les élus ruraux à creuser « le vide », comme des archéologues. En l'occurrence, la mise en relation d'acteurs locaux permet d'insuffler une dynamique et d'inventer. Par exemple, l'ascension de l'Alpe d'Huez lors du Tour de France cycliste suscite une médiatisation à l'échelle planétaire de ce territoire. Les acteurs locaux en ont donc fait la *Bicycle Valley* avec nouvelles technologies, musée du vélo, etc. Ils ont donc transformé une contrainte en atout. C'est un exemple de ressources territoriales, qu'il faut donc rechercher.

Bruno ROGOWSKI

Se pose aussi la question de la cohabitation avec des personnes qui s'installent à la campagne, mais qui gardent leur tête à la ville, et parfois même leur travail.

Axel OTHELET

Des tensions sont effectivement observables. La thèse de Benoît COQUARD (« *Ceux qui restent* ») montre comment les jeunes ruraux revenant vivre dans leur territoire sont alors considérés comme des étrangers lors de leur retour « au pays ». Des ruralités gagnent quand d'autres perdent et sont en déclin.



S'opère aussi parfois un phénomène de gentrification, comme dans les territoires urbains, ce qui provoque une hausse du foncier et crée des tensions avec la population autochtone. Enfin, des tensions existent entre les territoires métropolitains et les territoires périphériques qui ne souhaitent pas construire, anticipant la ZAN à l'horizon 2050. Ainsi, si l'Île-de-France doit perdre trois millions d'habitants pour répondre à la transition écologique, ce transfert de population suppose la construction d'infrastructures et la consommation de terres agricoles, engendrant potentiellement des tensions. Mais les choses changeant si rapidement, ces hypothèses peuvent s'avérer fausses demain.

### Bruno ROGOWSKI

Dominique POTIER, la ruralité n'est définie par l'INSEE que par la seule densité de population. Or la ruralité constitue un acteur majeur dans les transitions économique, sociétale, sociale et environnementale. L'avenir d'une croissance plus durable et plus humaine se joue-t-il davantage dans les campagnes que dans les villes ?

### Dominique POTIER

Je souhaite d'abord rendre hommage à tous les lauréats et à tous les pionniers aujourd'hui célébrés. Nous devons nous interroger sur la pertinence de ces renaissances. Nous ne devons surtout pas opposer ruralité et urbanité, mais les associer et les articuler, un enjeu actuel majeur. Dans un territoire qui a résisté à toutes les vagues politiques, ancré dans une traduction démocrate et humaniste, creuset de nombreuses innovations régionales et parfois nationales, on me demande souvent les leçons tirées de cette expérience. Lors d'une cérémonie de vœux, Axel Kahn nous avait raconté sa traversée de la diagonale du vide, des territoires ruraux pauvres. Certains territoires avaient un récit (un produit, une histoire, etc.) et d'autres pas. Or, selon lui, ces territoires ruraux pauvres qui ont un récit restent capables d'une résilience hors du commun.

Pour ma part, je crois que nous devons apprendre à puiser dans la tradition, mais par rapport aux défis contemporains : un monde zéro carbone, la fin de la pauvreté, une santé globale, etc. Il convient donc de porter un récit politique sur un territoire, de le décliner et de l'enraciner. Cependant, désormais, aucun récit ne peut rester déconnecté d'une vision universaliste, compte tenu de l'interdépendance mise en évidence par les crises récentes. Dans chaque territoire, comment pouvons-nous être une parcelle de la République et de la planète ? Et sans opposer la ruralité à l'urbanité. Il convient, dans cet objectif, de coordonner les forces sur le terrain, à commencer par l'échelon communal avec l'intercommunal. Toutefois, chacun ne doit pas apporter sa marque de puissance publique sur les territoires.

Le deuxième lien important se trouve entre l'associatif et l'entreprise. Sur notre territoire, les succès obtenus tiennent notamment à ce lien et aux réflexions croisées sur différents sujets. Se pose aussi la question de l'ancrage populaire des initiatives lancées, clé de la vie démocratique. Enfin, il me semble qu'il manque aujourd'hui une mesure (« une métrique ») des transitions. Aujourd'hui, l'État ne dispose pas d'outils de mesures complexes de connaissance des territoires. Or seul un constat scientifique peut constituer la base d'un débat démocratique nous permettant d'agir et de répondre aux enjeux actuels (vieillesse, pauvreté, climat). En outre, cette transition doit s'accompagner de nouvelles institutions. À ce sujet, j'ai été très impressionné par l'exemple de la Compagnie Nationale du Rhône, qui conjugue navigation fluviale, irrigation des terres agricoles et énergies renouvelables, en associant un groupe privé (Engie) et 164 collectivités. Par ailleurs, lors d'une interview, à une question sur la montée du vote RN en milieu rural, j'ai répondu par trois mots : aménagement du territoire, échelle des salaires et éducation populaire. Le premier renvoie à des instruments de puissance publique à la hauteur des enjeux, le deuxième reste en lien avec les conséquences sur le prix de l'immobilier (retravailler sur une distribution des revenus primaires pour prévenir les fractures sociales).

Enfin, en ce qui concerne l'éducation populaire, toute une pédagogie devrait s'opérer dans des lieux de consensus nous réconciliant plutôt que de nous diviser même sur les enjeux les plus insignifiants. Pour

finir, quand j'avais 12 ans, en 1976, avec mon père, nous sommes venus chercher de la paille ici, Charles-Amédée, chez toi, car les paysans l'avaient offerte. Nos paysans s'étaient organisés afin de savoir qui en avait besoin. Une grande fraternité s'était opérée et a profondément marqué tous ceux qui en avaient bénéficié. Aucune famille n'a été abandonnée grâce à cette solidarité. Or tel n'est plus le cas aujourd'hui, comme le prouve cet été 2022, où le mouvement d'accaparement des terres a continué à les appauvrir économiquement, socialement et écologiquement. *La solidarité est notre seule assurance-vie.*

En conclusion, s'agissant de l'identité de la France, je souhaite rendre hommage à Fernand Braudel, un Meusien agrégé d'histoire, nommé à Constantine alors qu'il voulait Bar-le-Duc. Au travers de son œuvre majeure (« La Méditerranée »), on en a redécouvert une autre, « L'identité de la France ». Dans cet ouvrage, il explique la constitution du territoire par le marché des bêtes, des hommes, la nature : une histoire avec laquelle nous devons nous réconcilier. Si demain les ruraux ne sont pas dans la solidarité et le rapport à la nature, ils ne seront pas au service de la République. D'ailleurs, dans son ouvrage, Fernand Braudel nous invite à retrouver une ruralité qui a traversé tant d'épreuves au fil des siècles, et dont je suis certain qu'elle nous aidera à traverser les épreuves à venir.

**Bruno ROGOWSKI**

Patricia ANDRIOT, l'ESS est-elle aujourd'hui un outil de développement de la ruralité et le sera-t-elle dans les années à venir ?

**Patricia ANDRIOT**

Absolument, puisqu'une étude vient de montrer la place de l'ESS en milieu rural. Il en ressort qu'elle se situe à 17 % en termes de salariat et de chiffre d'affaires dans la région contre 12-13 % au niveau national. D'ailleurs, aujourd'hui, les solutions de revitalisation des petits commerces en milieu rural passent par des structures comme « [Bouge ton coq](#) » ou « [Bistrots de pays](#) ». En fait, il est plus surprenant que l'ESS ne soit pas davantage considérée, alors qu'elle est très présente dans les territoires ruraux, notamment pour les services à la personne. Cependant, bien après les collectivités, l'État semble s'intéresser à cette forme d'économie et à ses vertus. Toutefois, il importe d'adopter une logique de co-construction pour répondre efficacement aux défis actuels. De plus, *les élus doivent tenir un discours positif et porter les solutions, en abandonnant la posture de charité pour la ruralité.*

**Bruno ROGOWSKI**

La ruralité doit faire face à deux contraintes, à savoir la mobilité et l'attractivité des compétences. Comment apprécier ces difficultés et y remédier ?

**Axel OTHELET**

La mobilité peut poser problème quand il y a cinq voitures dans une famille de cinq personnes. Cependant, de nombreuses initiatives existent à ce sujet, qu'il s'agisse de mobilités solidaires ou de mobilités douces. S'agissant de l'attractivité, j'observe que des néoruraux portent des projets. En effet, il convient de distinguer deux mouvements néoruraux, à savoir la birésidentialité (avec télétravail) et la résidence unique avec un projet. Plusieurs modèles existent. D'abord le modèle institutionnel, dans lequel, par exemple, une commune gère tout et lance les projets (commerce, ferme, gîtes, santé, etc.), à l'image de Lagraulet-sur-Gers. Un autre modèle coopératif s'est développé à Trémargat, une commune des Côtes-d'Armor de 200 personnes, et contribue ainsi à attirer de nouveaux habitants.

**Patrick TASSIN**

Rien ne se fera sans vie locale. Or, quand on soutient la paysannerie, cela contribue à l'aménagement du territoire. En ce qui concerne la mobilité, les Prix de la ruralité ont également récompensé des initiatives sur le TAD, qui paraissent aujourd'hui indispensables, notamment compte tenu du vieillissement de la population. La vie économique demeure également indispensable, quelle que soit sa forme, associative ou autre, avec le soutien des collectivités locales.

Denis MATHIS

Il convient aujourd'hui de reterritorialiser une ruralité aujourd'hui déterritorisée. Pour ce faire, il faut créer des projets, des coopérations entre collectivités, tout en hiérarchisant les flux de transport souhaités collectivement.

Bruno ROGOWSKI

La reterritorialisation et les projets de développement peuvent ensuite attirer les compétences, selon un cercle vertueux.

Avant de passer à la deuxième table ronde, je vous propose un exemple d'initiative pouvant justement contribuer à cette reterritorialisation, avec Philippe SCHWOB, Président du Centre Social Le Vivarium (Villé, Haut-Rhin).



**CESIER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **GrandEst**

## Témoignage de Phillippe SCHWOB

Président du centre social Le Vivarium (Villé,  
Haut-Rhin)



### Philippe SCHWOB

Je suis président bénévole d'un centre social à Villé. Je suis en phase avec les propos précédents. Dans ma MJC, 80 % du budget vont aux services à la famille (périscolaire, crèche, espace ados, centre de loisirs), qui constituent un élément d'attractivité en territoire rural.

Mon territoire de moyenne montagne se situe au sud du Bas-Rhin. Le Val de Villé regroupe 18 communes et 11 000 habitants, avec un petit bassin industriel d'entreprises de pointe et un collège. Un *fablab* consiste en la mise à disposition de matériel coûteux à du public, dans un esprit de partage des connaissances. Ce *fablab* est né de la volonté de trouver une solution permettant aux entreprises techniques présentes sur la communauté de communes de recruter des profils locaux. La région et la communauté de communes ont participé au financement du projet (70 000 euros), un bâtiment a été mis à disposition et le *fablab* a été adossé à la MJC pour simplification administrative. Le *fablab* dispose de matériels coûteux : une découpeuse-graveuse laser (14 000 euros), des imprimantes 3D, un traceur (bâches associatives), une fraiseuse, une thermoformeuse (modélisme), une brodeuse numérique ainsi que des outils pour fabriquer des *goodies*. Plusieurs salles accueillent ces équipements et/ou servent de salle de formation ou autre. Une salle de bain a même été reconvertie en micro-brasserie. Les projets s'opèrent en lien avec les écoles primaires et le collège, ainsi qu'avec les entreprises et le grand public.

Les conditions de réussite d'un tel projet sont les suivantes : un local facilement accessible, une équipe de bénévoles, des partenariats forts (entreprises, écoles, associations), un soutien politique affirmé et permanent, travailler en réseau, acquérir du matériel en lien avec les besoins du territoire, une communication permanente pour se faire connaître, innover et surprendre. *Le fablab crée du lien social et suppose une grande convivialité. Le principe des fablabs est « Plus on partage, plus on possède ». Le fablab peut être une solution pour une ruralité innovante*, selon les spécificités locales.

**CESER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **GrandEst**

## Projets innovants en milieu rural : les conditions du succès

Béatrice MOREAU  
Pierre-Marie GEORGES  
Frédéric LEYBOLD  
Christian GUIRLINGER



Bruno ROGOWSKI

Béatrice MOREAU, comment les collectivités locales et territoriales peuvent-elles favoriser le développement des initiatives locales ?

Béatrice MOREAU

Quand on est élu régional, il faut être à l'écoute de son territoire, et notamment des maires. La région Grand Est a mis en place des outils, dont les PTRTE (Pactes territoriaux relance transition écologique), élaborés par les acteurs locaux. Le Président ROTTNER utilise régulièrement trois mots : anticiper, accompagner, accélérer. Anticiper suppose de faire confiance aux territoires dans leur prospection. Accompagner suppose d'utiliser les outils à disposition de la région (tels les fonds LEADER) pour effectuer cette transformation. Accélérer reste en lien avec la volonté de la région de toujours avoir un coup d'avance.

Bruno ROGOWSKI

L'accompagnement ne doit pas se limiter au financement, mais porter aussi sur le conseil et la réflexion autour du projet.

Béatrice MOREAU

Dans chaque maison de région des départements, des personnes s'occupent de l'animation des fonds européens, aident les porteurs à structurer leur projet et les orientent vers les personnes compétentes. Par exemple, dans le cadre du projet [LIFE Biodiv'Est](#), des chargés de mission eau et biodiversité sont présents dans chaque département.

Bruno ROGOWSKI

Vous avez donc un rôle de mise en réseau en orientant les porteurs de projet vers les acteurs compétents.

Béatrice MOREAU

Sur le territoire de Brie-Champagne, trois communautés de communes se sont naturellement mises en relation. Elles ont dressé un état des lieux et se sont ensuite tournées vers la région pour créer une ressourcerie et une conserverie solidaire. De même, s'agissant de la mobilité, des concertations ont été lancées avec les communautés de communes et les EPIC, 139 sur 150 ayant conservé cette compétence dans la région. *La région assume donc son rôle de coordinateur, mais elle ne décide pas pour les acteurs locaux.*

Bruno ROGOWSKI

Pierre-Marie GEORGES, pour dynamiser les territoires ruraux, votre président, Michel FOURNIER, présent l'année dernière, citait comme condition essentielle la co-construction. Comment la susciter ?

Pierre-Marie GEORGES

Pour la deuxième année consécutive, le CESER prend la question de la ruralité comme thème principal de son colloque. Cependant, la ruralité d'aujourd'hui reste le fruit des évolutions et des engagements des élus et des populations précédents. Les conditions de réussite imposent donc de s'interroger sur les dernières décennies. Aujourd'hui, nous observons deux mouvements a priori contradictoires. D'une part la désertification et d'autre part un attrait du milieu rural pouvant susciter un exode urbain. Ce regard sur ces deux mouvements doit s'enrichir des expériences passées. Ce regard doit aussi porter vers l'avenir et passe par une prise de confiance des élus et des acteurs du territoire dans leurs projets.

Bruno ROGOWSKI

Mais dans un monde d'interdépendance, tout projet, rural ou urbain, nécessite une co-construction avec des partenaires, pour sa réflexion, sa mise en œuvre ou son financement. Est-ce également une

condition de réussite des projets innovants en milieu rural ?

Pierre-Marie GEORGES

Absolument, mais l'interdépendance n'interdit pas de s'interroger sur la question de la domination des uns sur les autres. Une bonne coopération passe par la reconnaissance du statut de chacun. Jusqu'à présent, la pensée urbaine était ultra dominante dans les modèles d'aménagement du territoire. Les coopérations d'aujourd'hui doivent désormais s'opérer dans un équilibre entre la ville et la campagne, qu'il s'agisse d'énergie ou d'alimentation.

Bruno ROGOWSKI

Les élus locaux ne doivent-ils pas être davantage formés pour cette co-construction et ces partenariats ?

Pierre-Marie GEORGES

La [loi Engagement et Proximité](#) a pris des mesures pour les élus, mais insuffisamment. En effet, sur 30 000 communes rurales, les élus communautaires, dont plus de 90 % sont des élus ruraux, ne consomment que 3 % des budgets de formation. Il existe donc un hiatus considérable entre les responsabilités des élus d'une part, et l'accompagnement et la formation d'autre part. Par exemple, la formation consiste aussi à être accompagné pour travailler avec les autres. Cela suppose également de lever les barrières psychologiques ou techniques freinant l'émergence de projets.

Bruno ROGOWSKI

Toutefois, de nombreux élus locaux n'ont pas les moyens d'instruire des dossiers chronophages et souvent techniques. Comment les aider sur ce point ?

Pierre-Marie GEORGES

C'est effectivement une condition de réussite, mais il ne doit pas s'agir d'une démarche descendante. *L'ingénierie doit accompagner les élus dans leurs projets sans dicter la bonne façon de faire.* Une phase de diagnostic doit préalablement s'opérer par les élus et les habitants sur leurs besoins, par exemple en termes de mobilité.

Bruno ROGOWSKI

Christian GUIRLINGER, vous êtes maire de Friauville (Meurthe-et-Moselle), 367 habitants contre 250 il y a 20 ans. Comment impliquer toute la population dans vos projets ?

Christian GUIRLINER

Parmi les conditions de la réussite, figurent d'abord l'équipe (élus, associations, bénévoles, habitants, etc.) et le projet. Maire depuis 2008, je fixe plusieurs projets en début de mandat.

Bruno ROGOWSKI

Vous définissez donc des axes ou des projets dans lesquels peuvent s'inscrire des habitants.

Christian GUIRLINGER

Mon programme comportait quatre thèmes (travaux/équipements/infrastructures, social/scolaire/communication, fêtes/sports/cérémonies et nature/fleurissement/environnement) comportant chacun six points. Chaque thème est porté par un président de commission, pas forcément un élu, car nous réunissons le même jour des commissions communales et consultatives. Contrairement aux premiers mandats, où les commissions s'épuisaient, un groupe de travail sur chaque sous-thème a été constitué afin de répondre aux motivations de chacun, avec six réunions annuelles maximum avec retours réguliers au conseil municipal. Ce dispositif s'avère très efficace et peut impliquer qui le souhaite.



*Bruno ROGOWSKI*

Parfois, des propositions volontairement clivantes permettent aussi de faire réagir et de susciter des projets collectifs.

*Christian GUIRLINGER*

Le 2 février 2020, j'avais proposé au conseil municipal l'enfouissement de boîtes temporelles destinées à être ouvertes dans 50 et 100 ans. Des capsules étanches ont été distribuées dans tous les foyers. Les habitants m'ont fait part de l'émotion que cela leur avait procurée. Ce projet a fortement mobilisé les élus, pour la plupart bénévoles, mais il laisse une trace dans la commune.

*Bruno ROGOWSKI*

Frédéric LEYBOLD, vous avez été lauréat du Prix des Solidarités Rurales il y a deux ans. Quel était votre projet ?

*Frédéric LEYBOLD*

[L'Association Française des Premiers Répondants](#) a mis en place un réseau de secouristes de proximité intervenant dans les premières minutes lors d'arrêts cardiaques. Suite à un événement personnel, je me suis dit que des personnes pourraient intervenir dans chaque village pour sauver des vies. L'application est apparue en octobre 2018 en Moselle. De plus, je réfléchis à d'autres possibilités pour le monde rural, notamment pour les accouchements (avec des sages-femmes rurales) et pour les piqûres de guêpes (avec des pharmaciens ou des particuliers allergiques déjà équipés).

*Bruno ROGOWSKI*

Quelles ont été les clés de la réussite de ce projet ?

*Frédéric LEYBOLD*

Pour gagner en crédibilité, nous nous sommes entourés de médecins et de cardiologues, avons rencontré des élus, dont le maire de Thionville, qui nous a permis de rencontrer le Président du Conseil Départemental, jusqu'au Président de la région qui a soutenu le projet.

*Bruno ROGOWSKI*

Il faut donc trouver des facilitateurs qui vont permettre d'élargir l'éventail des potentiels acteurs ou communicants pour promouvoir le projet ?

*Frédéric LEYBOLD*

Il existe toujours des personnes-clés dans un projet, qu'il s'agisse de politique ou de financement. *Il convient de faire preuve de patience dans l'élaboration de son projet afin de trouver la personne qui va vous ouvrir toutes les portes rapidement.*

*Bruno ROGOWSKI*

Pour vous quatre, qu'en est-il de l'engagement des bénévoles ? Celui-ci semble décroître dans le temps et dans la durée. Comment, dès lors, un projet rural peut-il réussir sans ces bénévoles ?

*Pierre-Marie GEORGES*

Plus qu'une crise du bénévolat, il s'agit davantage d'une reconfiguration, avec une appétence des citoyens pour l'engagement, mais sous des formes différentes. Il convient donc de mobiliser les citoyens autour de projets qui les touchent directement et localement, à l'image de « Bouge ton coq ». Cette reconfiguration va de pair avec la recomposition sociale des espaces ruraux et les différentes classes d'âge. Se pose aussi la question de l'investissement d'un jeune actif dans la vie municipale.

*Bruno ROGOWSKI*

Monsieur le maire, comment faites-vous face à ce désengagement dans la durée ?

*Christian GUIRLINGER*

J'ai la chance d'avoir assez de bénévoles dans ma commune. Nous les mobilisons en organisant une écojournée deux fois par an (découverte de la forêt, etc.). Après chacune de ces initiatives, un moment convivial s'impose pour créer du lien. Actuellement, deux jeunes retraités m'aident à la mairie. Par ailleurs, j'ai porté un projet sur la plantation de deux kilomètres de haies. Or la semaine dernière, l'État a décidé de supprimer le FCTVA (fonds de compensation) sur le chapitre 21 de l'investissement des communes. Cela représente 6 000 euros de perte. Je trouve cela dommage. *L'État devrait être bien plus attentif aux conséquences sur le terrain, car la vie et la dynamique viennent souvent de la base.*

*Bruno ROGOWSKI*

Frédéric LEYBOLD, comment motiver les bénévoles ?

*Frédéric LEYBOLD*

Autant sur des événements il est très facile de trouver des bénévoles, autant c'est compliqué sur la durée. Il convient de trouver des moments de convivialité. Nous réfléchissons à une Amicale visant à donner envie aux gens de rejoindre l'AFPR.

AGORA

**CESER**  
ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE **GrandEst**

## Echange avec la salle

---

Daniel YON  
Béatrice MOREAU  
Denis MATHIS  
Frédéric MATHIAS  
Gérard RENOUARD  
Pierre GOGUET  
Jean-Paul BACHY  
Pierre-Marie GEORGES  
Dominique LEDEME  
Didier LASSAUZAY

---



*Daniel YON, ancien vice-président du CESER Champagne-Ardenne et Grand Est*

Je n'ai pas entendu de distinction entre les espaces ruraux de métropoles et les autres. Or il me semble que l'avenir s'annonce beaucoup plus compliqué pour les seconds.

*Béatrice MOREAU*

Cela se joue en premier lieu à l'échelon des communautés de communes. Effectivement, dans le Grand Reims, les maires des petites communes doivent savoir prendre la parole pour exprimer leurs besoins. D'où un lien avec la formation des élus, stratégique pour bien connaître les instances et les outils à leur disposition. La disponibilité représente un véritable acte d'engagement pour sa commune, notamment pour les maires ruraux. Mais les élus régionaux doivent aussi faire leur travail en leur rendant visite et en leur expliquant les schémas directeurs mis en œuvre.

*Denis MATHIS*

Une autre réponse que les EPCI sont les schémas de cohérence territoriale. Ainsi, le SCOT 54 sera évalué, avec l'intérêt de construire la ZAN. L'enjeu consiste à rééquilibrer un territoire déséquilibré.

*Pierre-Marie GEORGES*

Les politiques d'aménagement du territoire sont basées sur la démographie, qui définit les dotations, avec des effets de seuil qui lèsent les petites communes rurales. Comment valoriser ces communes au-delà de leur seule population ? Tel est l'un des enjeux de la ZAN en termes de rééquilibrage des territoires.

*Dominique LEDEME, membre du CESER*

Un intervenant a insisté sur l'identité du territoire. N'existe-t-il pas des territoires à forte identité qui risquent de ne pas se retrouver dans la dualité entre rural et urbain ? Je pense notamment aux territoires désindustrialisés. Par exemple, la vallée de la Meuse (Ardennes) regroupe des petites villes autrefois urbaines. Certains espaces ne sont-ils donc pas oubliés ?

*Didier LASSAUZAY, CGT, Commission Territoires du Conseil national de la formation statistique*

Ma première remarque porte sur la définition du rural. L'INSEE l'a défini il y a deux ou trois ans. Auparavant, le rural se définissait en creux par rapport à l'urbain. La notion de ruralité demeure donc floue en France. Par ailleurs, la présentation de Monsieur MATHIS m'a paru très anthropocentrée autour de l'économie, alors que les territoires ruraux ont d'autres richesses telles que la nature. Par exemple, l'Argonne, rurale, compte peu d'industries, mais ne me paraît pas aussi pauvre qu'on le dit. Il convient d'y faire attention, notamment dans la période actuelle de changement climatique. Enfin, s'agissant des territoires, je ne vois pas de dualité entre rural et urbain. Se pose plutôt le problème de la concurrence entre les territoires, perçus comme des facteurs de production, qui ne permet pas la coopération. Or, dans un tel contexte, certains territoires seront gagnants et d'autres perdants. Il convient donc de trouver une autre vision des territoires et une autre façon de les habiter.

*Frédéric MATHIAS, maire de Boult-aux-Bois (Ardennes)*

Je voulais rassurer les personnes atterrées par l'après-midi. Nous ne sommes pas condamnés à réussir. Nous avons le droit d'échouer. Nous avons le droit d'habiter dans des « trous du cul du monde ». Je le dis par rapport à la compétition des territoires que l'interlocuteur précédent vient d'évoquer. Par exemple, la course aux projets menée par les EPCI. Dominique POTIER nous invitait justement à faire attention à ce que nous mettons en place corresponde aux besoins locaux. Enfin, certes le programme LEADER est censé être un moteur puissant, mais pour les acteurs de terrain, cela suppose une ingénierie et une trésorerie conséquentes. La réalité du terrain est donc parfois bien plus dure.

### *Bruno ROGOWSKI*

La réussite consiste effectivement à répondre à un véritable besoin, au-delà des seuls critères économiques.

### *Gérard RENOUARD, membre du CESER, Vice-président de la Communauté de communes Mad et Moselle*

Notre communauté de communes comprend 49 communes, dont 39 comptent 10 000 habitants et 10 communes 10 000 habitants. Nous vivons donc au quotidien la différence entre rural et urbain, avec de grandes difficultés, notamment en termes de cultures communales. L'intercommunalité m'a déçu, avec une gestion parfaite des techniciens, mais un effacement progressif du rôle des élus. Cette gestion extrêmement différenciée entre les habitudes rurales et les fonctionnements urbains m'interroge grandement. Pour la réussite des projets, peut-être faudrait-il qu'ils soient davantage issus des élus, moins des techniciens, et que les élus soient mieux formés à la vie de l'intercommunalité.

### *Bruno ROGOWSKI*

Il me semble que cette question de la perte de la voix de la ruralité dans ces intercommunalités « mixtes » avait été évoquée l'année dernière.

### *Pierre GOGUET, Questeur du CESE*

Je représente les entreprises au CESE. J'ai été passionné par ce que j'ai entendu cet après-midi, notamment la nécessité de travailler conjointement avec les CESER sur de nombreux chantiers, dont les énergies renouvelables. Au nom du CESE, je voulais vous dire que cette mandature, dont la réforme en cours nous oriente vers la participation et la consultation citoyennes, a conduit par exemple à la constitution d'un groupe de travail sur le bénévolat sur la base d'un tirage au sort d'une trentaine de personnes, ce qui a considérablement enrichi le débat. Il convient, par la suite, que tous ces travaux collectifs puissent être pris en compte et contribuent à éclairer l'action politique de l'État, même si nous avons le sentiment que cette appropriation ne s'opère pas comme nous l'aurions souhaité.

### *Jean-Paul BACHY, ancien Président de la région Champagne-Ardenne*

Je souhaiterais interpellier les participants sur deux stéréotypes. Monde rural = conservatisme et passé. Aujourd'hui, un enjeu fantastique de modernité porte sur la fibre et l'ouverture numérique des territoires. Or cela se fait en dépit du bon sens en raison du recours excessif à la sous-traitance. Il faut se battre à ce sujet. Le deuxième stéréotype : mode rural = isolement. Or le maintien des transports publics en milieu rural reste essentiel, mais des solutions individuelles existent également.

*La ruralité doit s'identifier à la modernité et ne pas laisser ce monopole à l'urbain.* En effet, la ruralité dispose de nombreux atouts, alors que les grandes métropoles souffrent de pollution, de délinquance et de désagréments quotidiens. Or la ruralité jouit d'une qualité de vie, d'espace, d'air, de nombreux arguments pour séduire de jeunes ménages et leurs enfants, qui doivent constituer la priorité de tous vos programmes. Enfin, la sécurité passe aussi par les services publics. À ce sujet, la combinaison entre l'action des collectivités, celle des associations et celle de la société civile paraît fondamentale. La région peut effectivement assurer cette coordination, entre politique structurante et identité locale préservée. Sur l'ensemble des thématiques, les CESE des territoires ont un rôle à jouer : proposer, piquer, critiquer, anticiper, voir loin, mais rester proche, fédérer pour réussir. Merci au CESER pour ces réunions utiles pour préparer l'avenir.

### *Béatrice MOREAU*

La région Grand Est fut la première à avoir clamé la nécessité de la fibre dans toutes les communes, et tel sera normalement le cas à la fin de l'année. Il y a effectivement des ruralités où l'on vit très bien : il incombe à chacun de construire sa vie et son histoire communes. Un changement de posture s'impose, et le numérique permettra de réaliser des choses formidables en ruralité, notamment la télémédecine et le télétravail. Nous devons conserver notre état d'esprit constructeur.

## Conclusion du colloque

---

---

Marie-Claude BRIET-CLEMONT  
Henri PREVOST

---



### Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Je remercie tous les intervenants du colloque. Les conditions de la réussite ont été énoncées, avec une vision partagée à court et moyen terme, entre le politique et la société civile. Cette vision partagée consiste à prendre des risques, à inventer en inscrivant le récit de son territoire dans une dimension universaliste. L'aspect développé par Dominique POTIER nous donne une philosophie pour nos territoires. Il convient de construire la confiance en établissant le lien entre les différentes instances (État, région, intercommunalités et société civile). *Il convient aussi de laisser une trace pour les générations futures. Nous avons commencé à abattre des murs et à regarder comment construire des ponts dans l'enthousiasme.* Merci à tous.

### Henri PRÉVOST, Préfet de la Marne

J'ai été ravi de mesurer la diversité de vivre la ruralité. Je crois savoir que les débats ont été extrêmement riches et reflètent cette diversité du monde rural. Ce monde bouillonne et s'adapte aux contraintes actuelles et à venir, tout en conservant ses valeurs, à savoir la proximité, le pragmatisme et la nature. Aujourd'hui, la volonté de tous les acteurs, qui est aussi celle de l'État, consiste à dialoguer, à l'image du CESER. Le plan de l'Etat a justement vocation à s'adapter et à s'enrichir de ces dialogues. Le Premier ministre Jean Castex avait porté un agenda rural sur de nombreux sujets. La région Grand Est comprend des territoires urbains et ruraux qui font face aux défis d'aujourd'hui. J'ai relevé la nécessité de relier et d'articuler les acteurs, notamment en termes de financement.

J'ai également noté la nécessité d'adapter en permanence les réponses de l'État aux besoins, un vrai défi pour tous. Je soulignerai aussi le travail mené avec la région dans le cadre de la contractualisation, avec l'ambition d'une approche globale d'un territoire à partir d'un diagnostic posé. Les adaptations apportées, telles que les maisons France Service ou le programme « petites villes de demain », prouvent qu'il est possible de trouver des solutions pour maintenir la proximité, le service et des habitants sur des territoires, malgré la tentation permanente de faire grossir les grands centres urbains.

En conclusion, je voudrais terminer par une note d'espoir. *Le monde rural a déjà profondément changé et est devenu beaucoup plus désirable. Il incombe de tout faire pour continuer à y vivre heureux.* Tel est l'objectif que nous portons tous



**RETROUVEZ TOUTES LES INFOS  
DU CESER GRAND EST SUR INTERNET  
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX :**

 [www .ceser-grandest.fr](http://www.ceser-grandest.fr)

 <https://www.facebook.com/ceserge/>

 <https://twitter.com/cesergrandest>

**SITE DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE**

5 rue de Jéricho  
51037 Châlons-en-Champagne  
03 26 70 31 79

**SITE DE METZ**

Place Gabriel Hocquard  
57036 Metz Cedex 1  
03 87 33 60 26

**SITE DE STRASBOURG**

1 Place Adrien Zeller  
67000 Strasbourg  
03 88 15 68 00